

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090205

N/REF : 9/09/2025 11H35 C:025951 I:32409
V/REF : 943453
V/Email reçu le Mardi 09/09/2025 à 11H35

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0177
IMMEUBLE : LES COLCHIQUES -0177
IMP. DE SARRAMEJOUS/TRAMIER
RUES CHENEVIERE/PASS.LA TEILLE
38240 MEYLAN

Fontaine, le 15 Septembre 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 6 SARRAMEJOUS - LGT 4 AU RDC DE MME MEUNIER - TEL*0672377822*
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE EVAC EVIER CUISINE
Donneur d'ordre : M. D. SARTOR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 09/09/2025 A 17H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 4 DE MME MEUNIER AU RDC
CONTROLE DU LOGEMENT
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DU SIPHON DE L'EVIER
REPLACEMENT DU SIPHON
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 11/09/25 à 18H14 M. D. SARTOR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	171,95	171,95
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Siphon evier	1	4,40	4,40
1,00	Coef Maj.1,20 s/fournitures Hors BPU	1	20,00%	0,88
TOTAL H.T.				177,23
T.V.A. a 10,00%				17,72
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>194,95</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN